

Thème 21 : Faut-il redéfinir les métiers de l'École ?

Le débat, qui se déroule le vendredi 5 décembre en fin d'après midi, compte 45 à 50 participants : une majorité de professeurs et personnels de l'Établissement, quelques parents et deux élèves.

La séance s'ouvre sur cette question : pourquoi les élèves sont-ils absents ?

Puis, Monsieur Lebaudy, professeur d'université, animateur du débat, énonce les conditions et les finalités du débat, en donne les thèmes principaux. Il veillera, au cours de la discussion, à rappeler les points à aborder :

Une critique est apportée au document fourni par le ministère : il fixe au débat national un cadre,- la décentralisation, qui n'est, pour l'instant, pas légalement défini : c'est une manière d'anticiper sur ses conclusions.

On ne peut pas définir le métier d'enseignant sans avoir défini au préalable les missions de l'école :

I : Sur les missions de l'école :

Tout comme le fait, par exemple, l'armée, la nation doit décider clairement des missions de l'école : elle a une mission de service public; elle doit instruire et éduquer, c'est à dire éduquer par l'instruction ; ce qui introduit une équivoque dans la mission assignée aux enseignants, leur motivation première étant la vocation,- leur intérêt pour une discipline et le goût de la diffuser.

La mission d'éduquer est partagée par les parents, et, dans un établissement scolaire, par tout adulte, quel que soit son métier.

Le bac valide des savoirs : il serait erroné de s'inspirer, pour réformer le bac, de modèles (essentiellement anglo-saxons) validant des compétences, des pratiques,.. générés par une société qui n'est pas la nôtre et adaptés à celle-ci.

Un intervenant affirme qu'avec la massification de l'école, le niveau a baissé ; pour s'adapter à la nouvelle population scolaire, les maths, par exemple, sont sommées de se faire « concrètes », et les enseignants ne retrouvent plus dans ce qu'ils enseignent ce pour quoi ils se sont formés. Comme tous les élèves « passent » d'une classe à l'autre, les enseignants n'ont plus aucun pouvoir. S'en suit un débat contradictoire : le niveau global des élèves a-t-il ou non progressé ? Par rapport à quelle société ? A-t-on trop ou pas assez d'ingénieurs ? Quel rôle joue le diplôme ? Quelle est sa valeur ?

D'autres intervenants rappellent que les statistiques confirment que le diplôme protège du chômage. Démocratisation n'est pas massification. Tout jeune a le droit de faire des études. La société a de plus en plus besoin de jeunes qualifiés, donc, qui suivent des études. La politique qui se fixait pour objectif d'amener 80% des jeunes au bac a entraîné une augmentation de l'accès au post-bac.

2 : • Faut-il mieux définir la spécificité du métier d'enseignant en maternelle, école élémentaire, collège et lycée ?•

La question de la spécialisation se pose pour le primaire : enseigner au C.P. n'est pas enseigner en maternelle : l'éducation à l'hygiène, par exemple, est centrale dans l'éducation des tout petits.

La situation est totalement différente dans le secondaire, où l'enseignement se structure autour de la discipline enseignée ; cela exclut la bivalence. Certaines bivalences imposées (pour les professeurs en sous-service, par exemple) s'avèrent être des catastrophes pédagogiques : pour transmettre, il faut aimer et vouloir transmettre. Il n'y a pas de transmission sans plaisir. De plus, la base de l'autorité du professeur, c'est la conscience claire qu'il a de ce qu'il fait et de ses objectifs : la base de son autorité, c'est sa qualification disciplinaire. On fait remarquer cependant que la bivalence existe pour certains, par exemple en physique-chimie. Mais faut-il pour autant l'étendre ?

La profession d'enseignant est de moins en moins attractive : les rémunérations sont-elles bien en rapport avec le niveau de qualification et le travail exigé ?

3 : Formation des enseignants, difficulté d'entrer dans le métier ::

L'élévation générale de la formation dans la société implique qu'on élève leur niveau de recrutement à la Maîtrise.

Si elle est nécessaire, la connaissance disciplinaire n'est pas suffisante : on peut être très savant et ne pas savoir transmettre. Il faut que les enseignants aient une formation pédagogique.

La formation n'est pas seulement la formation de base : devenir enseignant se fait sur une longue durée ; changer de public scolaire fait partie de la formation.

Il ne faut pas non plus « se refermer sur son territoire », il faut s'ouvrir à d'autres didactiques.

Un intervenant se demande s'il ne serait pas intéressant de créer auprès des Rectorats une « direction des ressources humaines » chargée de suivre la formation permanente des enseignants, de définir des profils, et de valider dans les carrières les stages suivis.

Pourquoi les jeunes profs sont-ils nommés dans les endroits difficiles ? Ne vaudrait-il pas mieux nommer des personnels plus expérimentés dans les ZEP ? Certes, se pose le problème de la compétence, mais aussi celui de l'âge : pour enseigner dans des endroits difficiles, il faut « avoir la pêche », - donc, une certaine jeunesse. On déplore que les professeurs ne puissent pas faire de « séjour (court) ailleurs » (passer un an en ZEP, par exemple) et retrouver leur poste.

Il faut cesser d'avoir une vision caricaturale et catastrophique de la ZEP : il n'y a pas moins d'exigence scientifique en ZEP ; on y voit d'excellents élèves. Celles qui réussissent sont celles qui maintiennent une certaine mixité sociale et un niveau élevé d'exigence.

Il devrait exister pour les enseignants en difficulté des « groupes de parole » avec des supervisions extérieures au monde enseignant.

Imposer dès les premières années 18 heures à temps plein est beaucoup trop lourd. Les jeunes professeurs d'IUFM sont débordés, souvent le niveau des classes qu'on leur confie (Terminales) est en contradiction avec leur formation théorique.

Le niveau de qualification augmente : l'entrée dans le métier devrait être plus progressive et accompagnée.

Des exemples existant ou ayant existé sont cités comme modèles à étudier : les stagiaires en maternelle/école élémentaire n'ont de classe en responsabilité qu'une partie de l'année, les PLP, avant qu'ils ne soient alignés sur les certifiés, passaient l'année de CPR en binôme complet avec un tuteur, etc.

4 : Ouverture de l'école et orientation :

Un parent se pose la question : quel peut être le lien avec le milieu professionnel de professeurs qui n'ont jamais quitté les bancs de l'école ?

Un intervenant affirme que l'éducation nationale n'est pas adaptée à la vitesse de la société, qu'elle doit mieux répondre aux besoins des entreprises. D'autres répondent que la mission de l'école n'est pas de former étroitement à un métier, mais de donner une formation suffisamment large pour que le jeune s'adapte à un marché en évolution. Attention de ne pas se mettre au service des entreprises !,- dit quelqu'un. Une mère d'élève s'offusque que l'on considère que les élèves seraient devenus « tous idiots ». Au contraire, elle a le sentiment qu'à l'école, ses enfants s'épanouissent, développent leur réflexion et leur sens critique. Il est important, au sortir du lycée, de ne pas être qu'« employable ».

Ceci posé, comment s'ouvrir au monde du travail ? Faire venir des « professeurs associés » issus des entreprises ? Ils s'avèrent souvent de bien piètres pédagogues. Des expériences positives sont citées (surtout dans les collèges) de projets pédagogiques complets (histoire, arts plastiques, civilisation, « travail manuel »..) qui débouchent sur l'invitation d'intervenants venant pratiquer et initier les élèves à des métiers.

Un intervenant souligne la distorsion entre le travail réel et les diplômes exigés : un jardinier municipal doit-il absolument maîtriser l'anglais ?

Il serait intéressant de développer les contacts avec l'ANPE dont l'expérience peut être précieuse à des professeurs confrontés à l'orientation des élèves. Les professions évoluent, les niveaux de qualification aussi : suivre l'évolution des métiers devient une nécessité. Le monde de la formation professionnelle et celui de l'école pourraient s'enrichir mutuellement d'échanges d'outils, de méthodes et d'expériences.

5 : Temps de travail de l'enseignant :

Le besoin de travailler sur des projets, en concertation, sans rogner sur les horaires-élèves, pose nécessairement le problème du temps de l'enseignant. Et si, comme dans certains pays, les professeurs restaient plus longtemps dans les établissements scolaires ? Cela suppose des locaux beaucoup plus vastes (150 bureaux de plus au Lycée Corneille, qui n'a même pas de salle des profs !), et est-ce réellement souhaitable ? Un intervenant cite le mouvement des intermittents du spectacle qui a posé à

la société le problème de la liberté nécessaire du travail de création. L'enseignement est un travail créatif, qui s'accorderait mal avec une présence « aux horaires de bureaux ». Les idées actuelles de présence plus longue des enseignants dans les établissements recouvrent d'autres réalités : les obliger, par exemple, après des suppressions de postes de surveillants, à assurer la surveillance des locaux. Cela serait très préjudiciable à la qualité des cours. Car le temps réel de travail des enseignants - comptabilisé 18 heures « légales » - déborde largement les 40 heures par semaine, avec parfois une longue période dans l'établissement (photocopies, préparations diverses..).

6 : Les « C.O-Psy », infirmiers, etc :

Un intervenant critique le travail « de sape » des CO-Psy, et aurait trouvé judicieux qu'on leur confie d'autres missions. D' autres intervenants sont choqués par cette position : les jeunes ne sont pas que des élèves ; il est bon qu'ils ne soient pas contraints au seul dialogue avec des gens qui, même s'ils les écoutent, les jugent (enseignants), mais qu'ils puissent trouver des personnels pouvant instaurer d'autres paroles (psychologues, infirmiers..). Il est souligné que, par exemple, une infirmière scolaire a une formation spécifique « école ». Au contraire, les établissements souffrent du manque de ces personnels qualifiés, notamment quand la drogue s'installe parmi les jeunes. Chacun, à sa place, est mobilisé pour la réussite des élèves. Quelqu'un souligne le mal qu'a entraîné dans certains établissements difficiles la disparition des emplois-jeunes, - ces établissements ne pouvant plus faire face à la montée de la violence.

On souligne l'importance des échanges d'expérience avec les éducateurs et psychologues, notamment au moment de la formation initiale des enseignants.

7 : L'Inspection :

Elle se fait si rare qu'elle prend un poids excessif. On compte 3000 inspecteurs pour 800 000 enseignants ! Les professeurs ont besoin des inspecteurs pour les conseiller, et non pour les noter. La situation actuelle, où la carrière enseignante dépend de la note, est critiquée : il faut déconnecter évaluation et avancement, augmenter le nombre des inspecteurs pour aider les enseignants.

Les inspecteurs ont trop de tâches administratives, ils se sont éloignés du monde enseignant. Il est regrettable qu'on leur ait retiré la conception des programmes pour les confier à des commissions ayant perdu tout contact avec la réalité.

De même, depuis que les modalités de recrutement au CAPES ont été modifiées, les Inspecteurs Généraux ont déserté les établissements scolaires.

L'un des rôles des inspecteurs est d'offrir des stages spécifiques par matière aux enseignants.

Et si les inspecteurs revenaient de temps en temps enseigner ?

8 : Les Chefs d'établissement :

Serait-il intéressant de leur confier une petite charge d'enseignement ? Cela semble bien peu réaliste au regard de la charge de travail qui est la leur dans les lycées et les collèges. Le rapport professeurs/ chefs d'Etablissement n'est pas simple. Le chef d'établissement doit constituer une équipe et l'animer. Il n'a pas vocation à intervenir dans la classe.

Plutôt que de renforcer le *rôle* du chef d'établissement, il serait plus judicieux d'en renforcer le *nombre* : ainsi, faire gérer 150 professeurs par deux personnels de direction est très insuffisant. Ne conviendrait-il pas d'associer aux équipes de direction d'autres personnels, par exemple des enseignants partiellement déchargés ?

Recruter les chefs d'Etablissements au sein de la Fonction Publique et non strictement au sein de l'éducation nationale pose un problème de compétences : les non-enseignants connaissent mal le monde des établissements scolaires et ne sont pas les mieux placés pour les diriger.

Du point de vue des enseignants, la question est perçue ainsi : Un *bon* chef d'Etablissement est capable d'écouter, de dialoguer, d'aider à « travailler ensemble ».

Les avis sont contradictoires sur le recrutement par les chefs d'Etablissement de certaines catégories de personnels, ils sont en revanche unanimes sur un point : ce n'est pas au chef d'Etablissement de recruter les enseignants.

Formation des chefs d'Etablissement :

Si la formation actuelle semble convenir aux stagiaires, elle est en revanche difficile à porter par les établissements scolaires qui voient « disparaître » un à deux jours par semaine les personnels de direction-formateurs.